

## COMMUNIQUE ALERT(ES)

Alert(es) apprend par voie de presse qu'un collectif appelle à la mobilisation pour soutenir une manifestation dite "pour tous".

Ses organisateurs souhaitent combattre le projet de loi visant à inclure dans le droit conjugal et familial de la République française, des couples et des familles qui en sont aujourd'hui exclus.

La "manif pour tous" est une appellation inappropriée. Elle va à l'encontre des droits d'une catégorie de la population française. Pourquoi ne pas assumer les faits et parler de "la manif contre l'égalité" ?

La loi proposée n'enlèvera aucun droit à ceux qui bénéficient du droit au mariage ; elle propose simplement l'égalité des droits pour tous les couples.

Les opposants de l'égalité des droits veulent nous faire croire que cette loi va déstabiliser notre société et la mettre en danger. Le mieux serait de réfléchir aux effets positifs qui sont ancrées dans la réalité des autres pays où le mariage des homosexuels est légal (dans 6 pays Européens : l'Espagne, la Belgique, les Pays Bas, le Portugal, la Norvège et la Suède mais aussi en Argentine, au Mexique, en Islande, au Canada, dans 10 états aux Etats-Unis et en Afrique du Sud). Par exemple, en Belgique, la police est entraînée à enquêter sur l'origine d'actes homophobe, sexiste ou raciste qu'elles soient verbales ou physiques. La conséquence des violences motivées par l'homophobie donne lieu à des condamnations deux fois plus sévères. Une société plus sécurisée « Pour Tous » ses citoyens serait idéale, n'est-ce pas ?

Les opposants de l'égalité des droits veulent nous faire croire qu'il n'existe qu'un seul modèle de famille. La réalité, c'est que nombreux sont les célibataires qui élèvent seuls un enfant né d'une relation qui n'a pas duré, ou qu'ils ont adopté. Les parents se séparent, divorcent, se remettent en couple, élèvent l'enfant de leur conjoint. Aujourd'hui, le père et la mère ne sont plus nécessairement mariés. 56% des premiers enfants naissent hors mariage (7% en 1974). Pour résumer, la construction de la famille s'est considérablement transformée. Maintenant, il faut que les lois évoluent, afin de protéger les droits « Pour Toutes » les familles.

Les opposants de l'égalité des droits se posent souvent comme les "défenseurs des enfants". Pourtant, l'ouverture de l'adoption à tous les couples ne menace pas les droits des enfants. Bien au contraire, la loi leur donnera une sécurité juridique. Chaque enfant mérite d'être élevé dans un cadre protecteur et aimant. Pourquoi ne pas l'assurer « Pour Tous » les enfants ?

Les opposants de l'égalité des droits oublient souvent que nous vivons dans un pays laïc. L'Eglise et l'Etat sont séparés depuis 1905. L'évolution du mariage religieux ne dépendra que des institutions religieuses concernées. Le mariage civil doit être un droit « Pour Tous » les français.

Manifester contre le droit au mariage pour tous, c'est surtout véhiculer et cautionner des comportements homophobes et discriminatoires. C'est également créer de la souffrance pour des jeunes et moins jeunes, homosexuels, bisexuels, lesbiennes et transsexuels.

Alert(es) est une association engagée pour l'égalité des droits Pour Tous et Toutes.

Elle œuvre pour la construction d'une société dans laquelle une personne pourra vivre pleinement sa vie dans la transparence et l'estime de soi.

Pour nous contacter, [asso.alertes@gmail.com](mailto:asso.alertes@gmail.com)